

BOURSES DE RECRUTEMENT À LA MAÎTRISE

FONDS PIERRE BORGEAT SUR L'ARTHRITE ET LES MALADIES RHUMATISMALES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le Fonds Pierre Borgeat sur l'arthrite et les maladies rhumatismales de l'Université Laval ouvre un concours de bourses de formation à la maîtrise. Le nombre de bourses offertes annuellement dépend des fonds disponibles.

Les étudiants qui rencontrent les conditions ci-dessous sont admissibles à ce concours :

- Avoir déposé une demande d'admission ou être inscrit dans un programme de maîtrise de la Faculté de médecine depuis 2 sessions ou moins.
- Ne pas être récipiendaire d'une bourse nominative provenant d'un organisme subventionnaire au moment où la bourse du Fonds Pierre Borgeat prendra effet.
- Proposer un projet de recherche pertinent au domaine de l'arthrite et des maladies rhumatismales.

Les bourses sont de 7 500 \$ chacune et sont offertes pour une année. Elles doivent être appariées à une bourse équivalente offerte par le directeur de recherche, par la Société d'arthrite du Canada/CAN, par un centre de recherche ou une fondation hospitalière. Elles ne peuvent cependant pas être jumelées à une bourse obtenue d'un organisme subventionnaire ou une autre bourse de recrutement de l'Université Laval. La bourse du Fonds Pierre Borgeat prend effet au cours de la session où la demande est déposée.

Tout dossier de candidature au Fonds Pierre Borgeat doit comprendre :

- Une copie dûment complétée d'un formulaire de demande de bourse de maîtrise d'un organisme subventionnaire reconnu* (ou fournir les relevés de notes et un CV).
- Une lettre de pertinence du projet de recherche dont la thématique doit impérativement cibler l'arthrite, notamment l'aspect immuno-biologique des maladies rhumatismales auto-immunes systémiques, des arthropathies microcristallines ou de l'arthrose.
- Une lettre d'appui du directeur de recherche, donnant son appréciation du candidat et spécifiant la provenance de la bourse offerte en appariement à celle du Fonds Pierre Borgeat.

Prochaine date de tombée : le 20 janvier 2017.

Les candidats doivent faire parvenir une copie de leur dossier à :

- Mme Marie-Ève Chouinard (Marie-Eve.Chouinard@fmed.ulaval.ca), conseillère à la gestion des études, Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures, Faculté de médecine, pavillon Ferdinand-Vandry (local 4645G), Université Laval, G1V 0A6.

- Dr Sylvain Bourgoïn (sylvain.bourgoin@crchul.ulaval.ca), Centre de Recherche du CHU de Québec, Axe des maladies infectieuses et immunitaires, Local T1-58, 2705 boul. Laurier, Québec, G1V 4G2.

*Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ou la Société d'Arthrite du Canada.